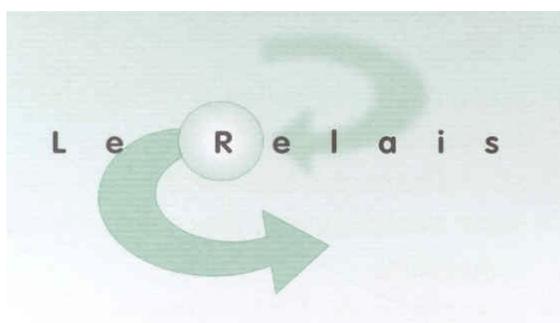


Sommaire

- 1. Journées francophones de la schizophrénie**
- 2. Nouvelles de l'Equipe mobile de suivi intensif dans le milieu**
- 3. Nos trois brochures: Relais / Première hospitalisation / A qui faire appel en cas de crise**
- 4. Conférences récentes :**
Le cannabis provoque-t-il la schizophrénie ? Pas si sûr...
La contrainte en psychiatrie
- 5. Ouverture de l'antenne genevoise de l'Organisation suisse des patients au sein des HUG**
- 6. RELAIS: les dates à retenir**



Maison des Associations
15 Rue des Savoises, 1205 Genève
Tél. 022 781 65 20 ; Fax 022 781 65 21
e-mail : info@lerelais.ch site web : www.lerelais.ch

1. Journées francophones de la schizophrénie

Ainsi que vous pouvez le voir sur **l'affichette jointe**, nous avons le plaisir de vous annoncer notre prochaine journée francophone de la schizophrénie.

C'est grâce à un partenariat avec les HUG et l'aide du Service de la communication que nous pouvons organiser ces conférences. Nous espérons vivement que cette nouvelle formule permettra d'atteindre encore plus de personnes du grand public. Vous savez que Le Relais a le désir et le souci d'informer la population au sujet de cette maladie. En effet, les malades détectés tôt et soignés rapidement, peuvent maintenant grâce à des programmes de réhabilitation, récupérer de façon beaucoup plus positive.

Nous estimons donc qu'il est de notre devoir d'inviter le plus grand nombre possible de personnes qui ont affaire à des jeunes, pour essayer d'éviter les nombreuses souffrances que la schizophrénie impose aux patients et à leurs proches. N'hésitez donc pas à informer largement autour de vous !

2. Nouvelles de l'Equipe mobile

En activité depuis de 1^{er} octobre, l'Equipe Mobile de suivi intensif dans le milieu s'occupait à fin janvier de 49 patients, à savoir le quota maximum ! On voit donc bien que cette équipe tant souhaitée et attendue impatiemment par le Relais a toute sa raison d'être. Si vous en aviez besoin, n'hésitez pas à les contacter, ils vous aideront à trouver une solution.

Le 28 avril à 20h, à la suite de **l'Assemblée générale du Relais**, plusieurs membres de l'équipe viendront nous présenter leur travail. Retenez cette date et venez les écouter parler de leur quotidien et rencontrer cette équipe aussi dynamique que sympathique !

3. Nos nouvelles brochures

Lors de notre précédent courrier, nous avons eu le plaisir de vous remettre notre dernier dépliant « A qui faire appel en cas de crise ? ». Nous savons en effet, que lorsque notre proche va mal, nous avons tendance à nous affoler et à ne pas toujours savoir comment agir, ni qui consulter. Nous espérons donc que, si besoin est, ceci sera un outil appréciable pour vous.

Nous avons également édité une brochure « Première hospitalisation » qui sera disponible au Relais, à Belle-Ideé et dans les Consultations. Elle sera distribuée lors d'un premier contact avec l'hôpital et devrait aider les proches à mieux gérer ces moments difficiles.

Nos 3 brochures (Relais / Première hospitalisation / A qui faire appel en cas de crise) sont maintenant disponibles dans tout le milieu psychiatrique et nous allons

également les proposer dans tous les centres qui pourraient en avoir besoin. (CASS, PMS, ...)

4. Conférences récentes

Le cannabis provoque-t-il la schizophrénie ? Pas si sûr...

Cette conférence a été donnée le mardi 29 janvier 2008 à l'auditoire de la Fondation Louis-Jeantet. Les deux intervenants font partie du Service abus de substances du département de psychiatrie des HUG.

Le **Dr Thomas Rathelot** a fait un bref historique sur le cannabis.

- Il y a 5000 ans, on trouve des traces de cannabis en Chine.
- il y a 2000 ans, il est utilisé en Inde dans des rituels religieux.
- Il y a 1000 ans, il se répand au Moyen-Orient et dans le monde arabe.
- En 1840, Moreau de Tours, qui participa aux campagnes napoléoniennes, écrit un ouvrage sur le cannabis et l'aliénation mentale.
- Au 19^e siècle, se créent, des clubs de Hashashin, que fréquentent, entre autres, Théophile Gautier et Baudelaire.
- A la fin du 19^e siècle, le haschisch est le médicament le plus prescrit en Occident.
- En 1893, la commission du chanvre en Inde rédige un rapport de 7500 pages qui ne conclut pas à un éventuel lien de causalité entre le cannabis et la folie.
- Au XX^e siècle, la prohibition se généralise progressivement. Les USA deviennent les premiers producteurs de marijuana.
- Les cannabinoïdes ont été découverts dans les années 1940, La structure du THC (tétrahydrocannabinol) a été déterminée la première fois en 1964.

Le Dr **Daniele Zullino**, médecin-chef du service d'abus de substances tente de répondre à la question suivante : "Le cannabis provoque-t-il la schizophrénie ?"

La discussion sur le lien entre cannabis et schizophrénie dure depuis plus de 100 ans. Comme généralement la consommation de cannabis précède l'apparition de troubles schizophréniques, on a vite fait d'attribuer au cannabis la cause de la schizophrénie. Par ailleurs, des personnes souffrant déjà de mal-être consomment souvent du cannabis pour réduire leurs symptômes (automédication), mais les substances les plus utilisées dans cette démarche sont la caféine et la nicotine. En considérant différentes hypothèses et à la lumière des données scientifiques actuelles on n'arrive pas à prouver que le cannabis « fabrique » des schizophrènes. Une approche expérimentale pour prouver le lien causal est impossible à réaliser avec l'homme.

Le cannabis est un produit fortement addictogène (plus que la cigarette et le café). Il se pourrait que les liens complexes entre le cannabis et la schizophrénie soient avant tout une histoire d'addiction (conduite qui repose sur une envie constante et irrésistible, en dépit de la motivation et des efforts du sujet pour y échapper), car toute addiction vulnérabilise le sujet. Le cannabis peut provoquer des psychoses toxiques, à ne pas confondre avec la schizophrénie.

De toute manière, le cannabis a des effets négatifs au niveau cognitif, de la motivation et sur la santé.

Quelques remarques du Relais :

Cet exposé reflète le point de vue du Dr Zullino ; beaucoup de médecins, de soignants pensent en effet, que le cannabis n'est pas aussi insignifiant et que, dans certains cas, chez des personnes ayant une fragilité génétique, il peut provoquer des épisodes psychotiques, voire une schizophrénie.

Le cannabis consommé actuellement par les jeunes est beaucoup plus dosé en THC qu'il y a une dizaine d'années ; les effets nocifs sont donc plus importants.

La consommation de cannabis peut :

- précipiter une psychose chez les personnes vulnérables
- exacerber les symptômes
- aggraver le pronostic de la maladie.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site www.lerelais.ch en consultant les résumés de nos conférences, à savoir :

8 octobre 2007

"Psychose et cannabis: quelles possibilités thérapeutiques?" par Mme D. Besançon-Quélenec et M. C. Pouvreau, infirmiers en psychiatrie qui travaillent au sein du Programme JADE des HUG.

22 mars 2007:

"Enfance, adolescence et schizophrénie. Comprendre le développement de la schizophrénie pour prévenir la maladie" conférence donnée par le Prof. Stephan Eliez et le Dr Martin Debanné, Uni Mail

ainsi que dans les très nombreux articles que nous avons à ce sujet dans notre bibliothèque.

* * *

La contrainte en psychiatrie (admission non volontaire, chambre fermée) : dialogue avec les proches, conférence du 18 février 2008 présidée par le **Dr Ph. Rey-Bellet**, chef de secteur des HUG.

Pour nous aider à réfléchir sur la contrainte en psychiatrie, le Dr Rey-Bellet résume l'histoire de la place de la « folie » et des « fous » dans notre société depuis la Renaissance, en passant par la Réforme, le Siècle des Lumières et les débuts de la psychiatrie moderne des 19^e et 20^e siècles. C'est l'histoire d'une volonté soit, de prendre en compte les besoins des malades et de leur offrir un abri, soit de protéger la société en les enfermant.

Le docteur nous informe qu'il y a un taux particulièrement élevé d'hospitalisations non-volontaires (HNV) à Genève comparé aux autres cantons. Pourquoi ? Faut-il le mettre en lien avec la loi particulièrement astreignante sur le droit des patients (à refuser des soins) qui prévaut ici ? S'agit-il d'un effet pervers de cette loi? En tout cas, on laisse souvent se dégrader beaucoup trop l'état de santé des personnes psychotiques pour les hospitaliser finalement contre leur gré, quand les conditions légales d'une HNV sont remplies.

De forts mouvements anti-psychiatrie existent à Genève ; c'est le seul canton avec un Conseil de surveillance psychiatrique. Les psychiatres sont dans une situation délicate. Par rapport aux chambres fermées, il y a le problème de la responsabilité : s'il arrive quelque chose à une personne qui s'évade de l'hôpital, qui est responsable ?

A Belle-Idée on travaille (avec un certain succès) à réduire le taux des HNV. On préfère une approche plus humaine, basée sur le dialogue avec le patient et ayant lieu le plus possible dans les services ambulatoires. La théorie selon laquelle « le patient hospitalisé en non-volontaire vous remercie après » n'est pas vraiment prouvée, selon le docteur Rey-Bellet.

Dans l'échange qui suit, de nombreux intervenants demandent au Dr Rey-Bellet comment trouver de l'aide quand leur proche est en crise. Ils s'interrogent sur le rôle de la police dans les HNV et évoquent le trauma laissé par cela. Lorsqu'un intervenant se plaint du manque de programmes psychothérapeutiques à Belle-Idée, plusieurs autres personnes évoquent d'une façon très positive le travail des soignants à l'hôpital. Une maman parle même des effets bénéfiques de la chambre fermée sur sa fille qui ne voulait d'ailleurs pas la quitter ! D'autres comparent les conditions de contention en France voisine, violentes selon eux.

Depuis fin 2007, une Equipe mobile de soins travaille à Genève. Son approche, qui est d'aller vers les patients réfractaires, afin d'établir ou de rétablir la communication et des liens, de ne pas « les laisser tomber » et les amener finalement vers les soins ambulatoires, va dans le sens de la réduction de la contrainte dans la psychiatrie à Genève. Le filet de protection sociale (qui inclut les centres de jour, les services d'accompagnement, etc.) y contribuent également. Le contrat de non-passage à l'acte est une autre approche alternative utilisée dans certains cantons.

5. Antenne genevoise de l'Organisation suisse des patients

Le 8 janvier 2008, l'Organisation suisse des patients a ouvert une antenne genevoise au sein des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). L'OSP est une association d'utilité publique. Elle traite les rapports entre les patients, le monde médical et les assurances, aussi bien pour le secteur public que privé.

Ses principaux objectifs :

- Faire respecter les droits des patients et défendre leurs intérêts ;
- Instaurer une meilleure communication entre les patients, les soignants et les assurances ;
- Promouvoir l'information des patients, les conseiller et les renseigner sur leurs droits (droit à l'information, à l'autodétermination, à la protection de la sphère intime, à la qualité de soins, etc.).

Permanence les mardis & vendredis de 9h à 12h, et le jeudi de 13h30 à 16h30,

au 1^{er} étage de l'hôpital (site Cluse-Roseraie, rue Micheli-du-Crest 24).

Tél. 022 372 22 22 / email : ge@spo.ch / site web : www.spo.ch

6. RELAIS : les dates à retenir

1. Groupe de soutien (ou "de paroles") : Réunion tous les 15 jours sauf les jours fériés, soit : > le lundi à 19h 00, à notre local situé dans la Maison des Associations au 15, rue des Savoises.

En 2008

lundi 3, 17 & 31 mars
lundi 14 avril (le 28, AG+conférence)
lundi 19 mai
lundi 2, 16 & 30 juin
lundi 14 & 28 juillet
lundi 11 & 25 août
lundi 8 & 22 septembre
lundi 6 & 20 octobre
lundi 3 & 17 novembre
lundi 1er et 15 décembre

2. Semaine du cerveau :

Thème : « Cerveau et réalités » du lundi 10 au dimanche 16 mars.

Jeudi 13 mars, Uni Dufour, « **Schizophrénie ou altération de la réalité** » par le Dr Nicolas Frank, psychiatre, Université Claude Bernard Lyon I.

3. Journée francophone de la schizophrénie : le 3 avril 2008 (voir affichette jointe)

4. Assemblée générale et conférence sur « L'Equipe mobile de suivi intensif dans le milieu » : le 28 avril 2008, à 18h00 et 19h00 respectivement, Salle Zazie Sadou, Maison des Associations, 15 rue des Savoises, 1205 Genève.

7. groupes

Les **groupes multifamiliaux** ont été mis sur pied assez récemment, sur l'impulsion du Relais, afin que les proches des patients hospitalisés en psychiatrie en moyen et long séjours puissent faire mieux connaissance avec le milieu hospitalier, discuter avec le corps médical de questions générales, échanger avec d'autres proches partageant les mêmes soucis, et essayer de rétablir des relations familiales souvent cassées lors des hospitalisations.

Ces groupes ont lieu une fois par mois, les jours et la durée dépendent de l'unité. Les proches sont invités par affiches, courrier et téléphone. Malheureusement peu de gens osent y participer. Lieu encore tabou ? Epuisement ? Gêne ? C'est dommage, car c'est une opportunité pour approcher l'Hôpital psychiatrique, jadis si fermé, et nouer des contacts différents avec ce milieu. Des groupes semblables sont sur le point de voir le jour dans les quatre consultations ambulatoires.